

ANGOULÊME – 12 NOVEMBRE 2019

PROFIL ÉNERGIE ET GAZ À EFFET DE SERRE DE LA CHARENTE

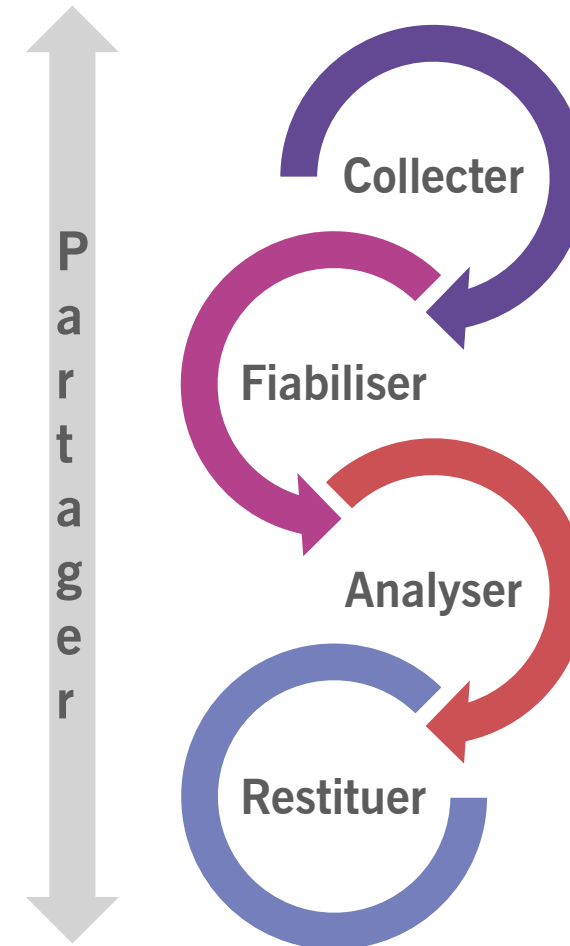
Première réunion du pôle départemental des énergies renouvelables





L'AREC Nouvelle-Aquitaine, outil régional d'observation et de suivi

- Agence **R**égionale d'**E**valuation environnement et **C**limat, association basée à Poitiers.
- Financeurs principaux : ADEME et Région.
- Mission d'intérêt général d'observation et de suivi auprès des porteurs de politiques publiques et décideurs locaux dans les domaines de l'énergie, des gaz à effet de serre, de la biomasse et des déchets.
- Animation de deux dispositifs partenariaux d'observation et de suivi : **Observatoire Régional Déchets et de l'Economie Circulaire (ORDEC)** et **Observatoire Régional de l'Energie et des Gaz à Effet de Serre et de la biomasse (OREGES)**.





Missions des Observatoires

3 missions

Observation, suivi et projection, potentiels

Partage de la connaissance

**Accompagnement des acteurs régionaux
et expertise « autour de la donnée »**

Atouts du dispositif

« Fédération » des fournisseurs de données

**Mutualisation de la connaissance
(éviter les doublons)**

Harmonisation méthodologique

Validation partagée de la connaissance

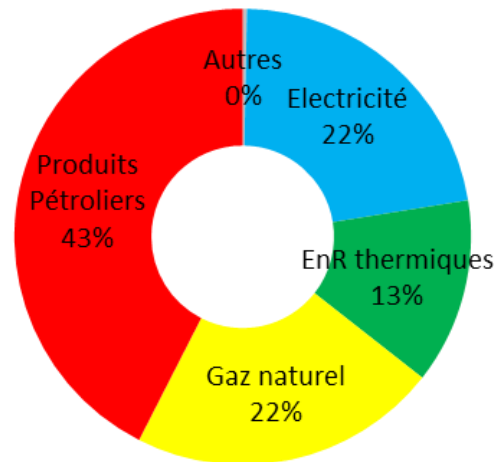
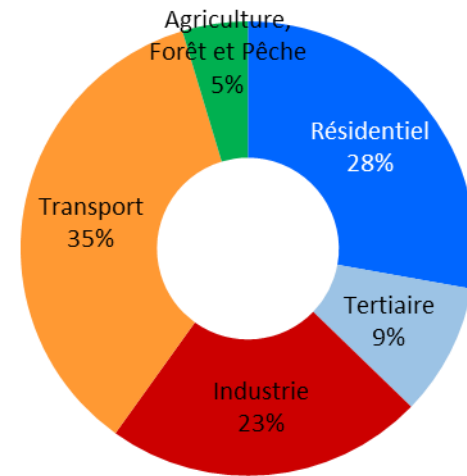


Besoins énergétiques en Charente – Année 2017

- **Consommation d'énergie finale :**
11 474 GWh
 - Bâtiment (Résidentiel + Tertiaire) : 37 % des consommations d'énergie finale
 - Transport : 35 %
 - Industrie : 23 %

- **32,5 MWh d'énergie consommée par habitant (28,9 MWh/hab en région)**

- **Des besoins énergétiques assurés à :**
 - 65 % par des ressources fossiles
 - 22 % par l'électricité
 - 13 % par les énergies renouvelables thermiques



POSITION DU DÉPARTEMENT VIS-À-VIS DE LA RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE



- 6 % de la population régionale
- 9^e département sur 12



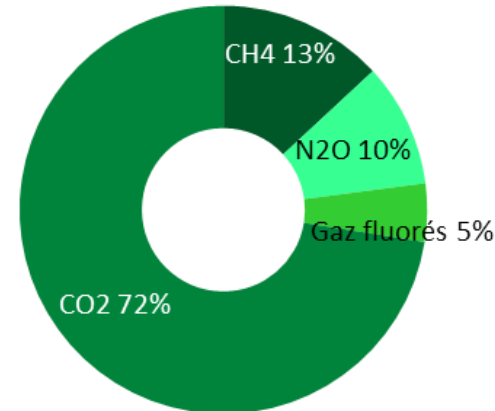
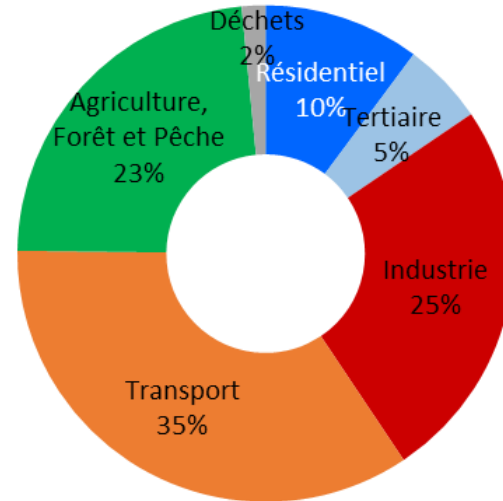
- 6,7 % de la consommation énergétique régionale
- 6^e département sur 12

Émissions de gaz à effet de serre (GES) en Charente – Année 2017

Émissions de GES :

- 3 500 milliers de tonnes équivalent CO₂ (ktCO₂e)
- Le transport est le principal secteur émetteur devant l'industrie et l'agriculture ;
- 9,9 tCO₂e (tonnes équivalent CO₂) par habitant (8,3 tCO₂e / habitant en région) – 3^e département sur 12.

- principal gaz précurseur : le CO₂ avec un poids relatif (72 %) plus important qu'en région (69 %)



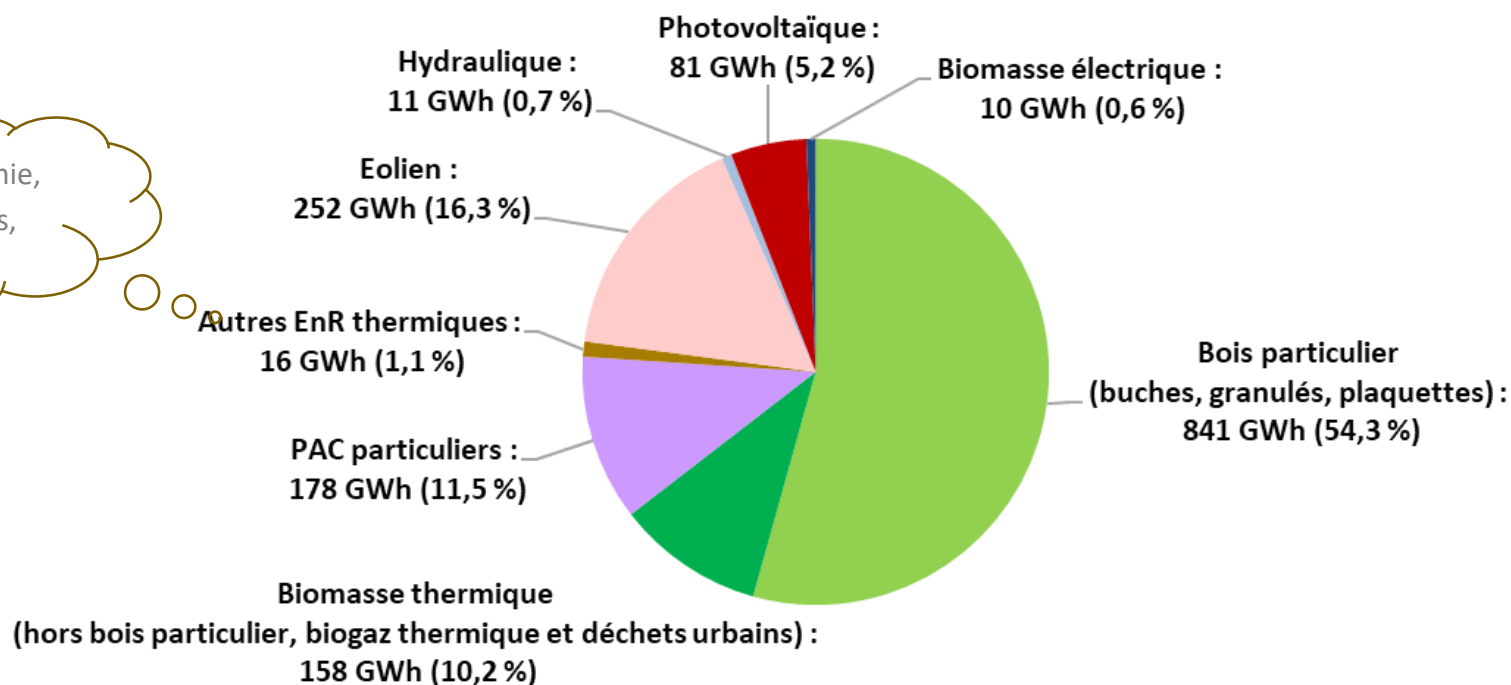
POSITION DU DÉPARTEMENT VIS-À-VIS DE LA RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE



- 7,2 % des émissions régionales de GES
- 6^e département sur 12

Production énergétique renouvelable en Charente – Année 2017

■ Production énergétique renouvelable : 1 547 GWh (77 % EnR thermiques, 23 % EnR électriques)



Solaire, géothermie, déchets urbains, biogaz

POSITION DU DÉPARTEMENT VIS-À-VIS DE LA RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE

- 3,4 % de la production renouvelable régionale
- 10^e département sur 12
- Ratio Production EnR / Conso : 12^e département sur 12

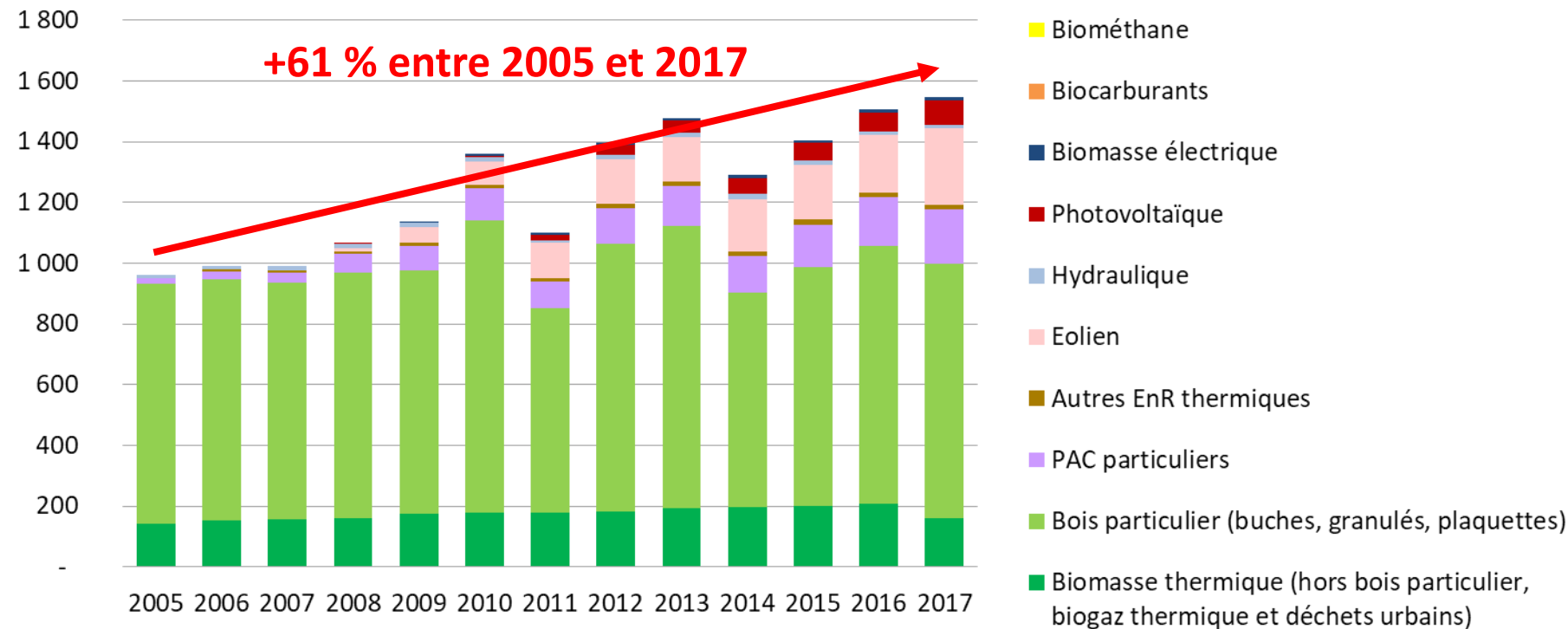
■ Ratio départemental de production énergétique renouvelable rapportée à la consommation d'énergie finale : 16 % (24 % en région, 16,1 % en France)



Evolution de la production énergétique renouvelable

Des filières se développent depuis quelques années :

- Le bois-énergie et les autres types de biomasse dans l'industrie et le tertiaire
- Le photovoltaïque, l'éolien
- La production d'électricité ou de chaleur à partir de biogaz





Chiffres clés sur certaines filières renouvelables à fin 2018

Bois énergie des particuliers

- Près de 40 000 logements utilisant le bois comme énergie de chauffage principale (1 résidence principale sur 5)

Bois et autre biomasse collectif / industriel

- Plus de 120 installations
- Près de 60 MW en service

Eolien :

- 10 parcs - 69 éoliennes
- Près de 143 MW en service

Pompes à chaleur / Géothermie

- 4 installations dans le secteur Tertiaire
- Estimation de 8 000 installations dans le Résidentiel

Biogaz :

- 1 unité de valorisation du biogaz produit sur centre de stockage des déchets non dangereux
- 1 unité de méthanisation industrielle
- 1 unité de méthanisation agricole

Photovoltaïque :

- Près de 3 500 installations
- Environ 90 MWc installés

Solaire thermique collectif / industriel :

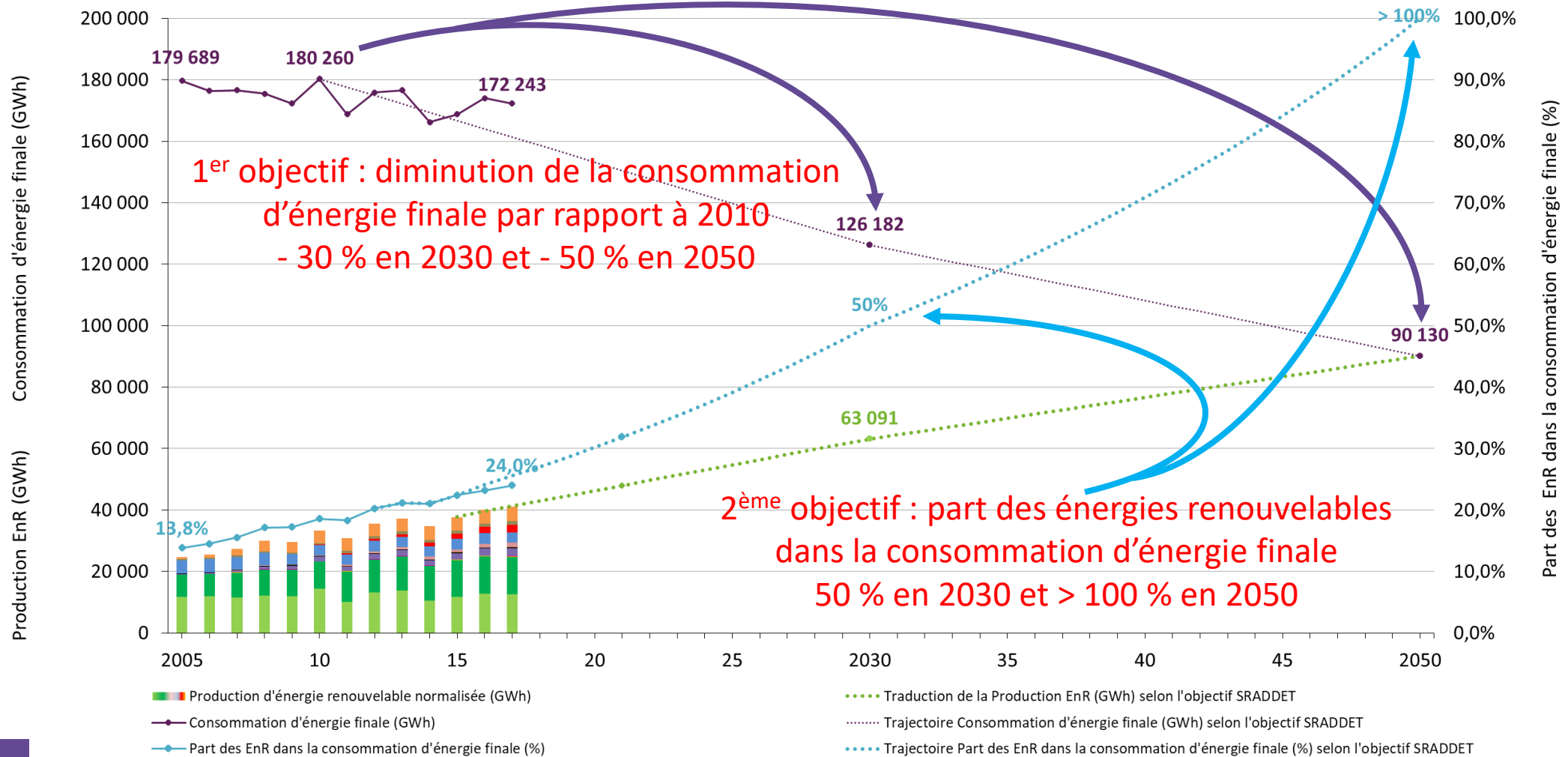
- Plus de 100 installations
- 4 500 m² de panneaux

Hydraulique :

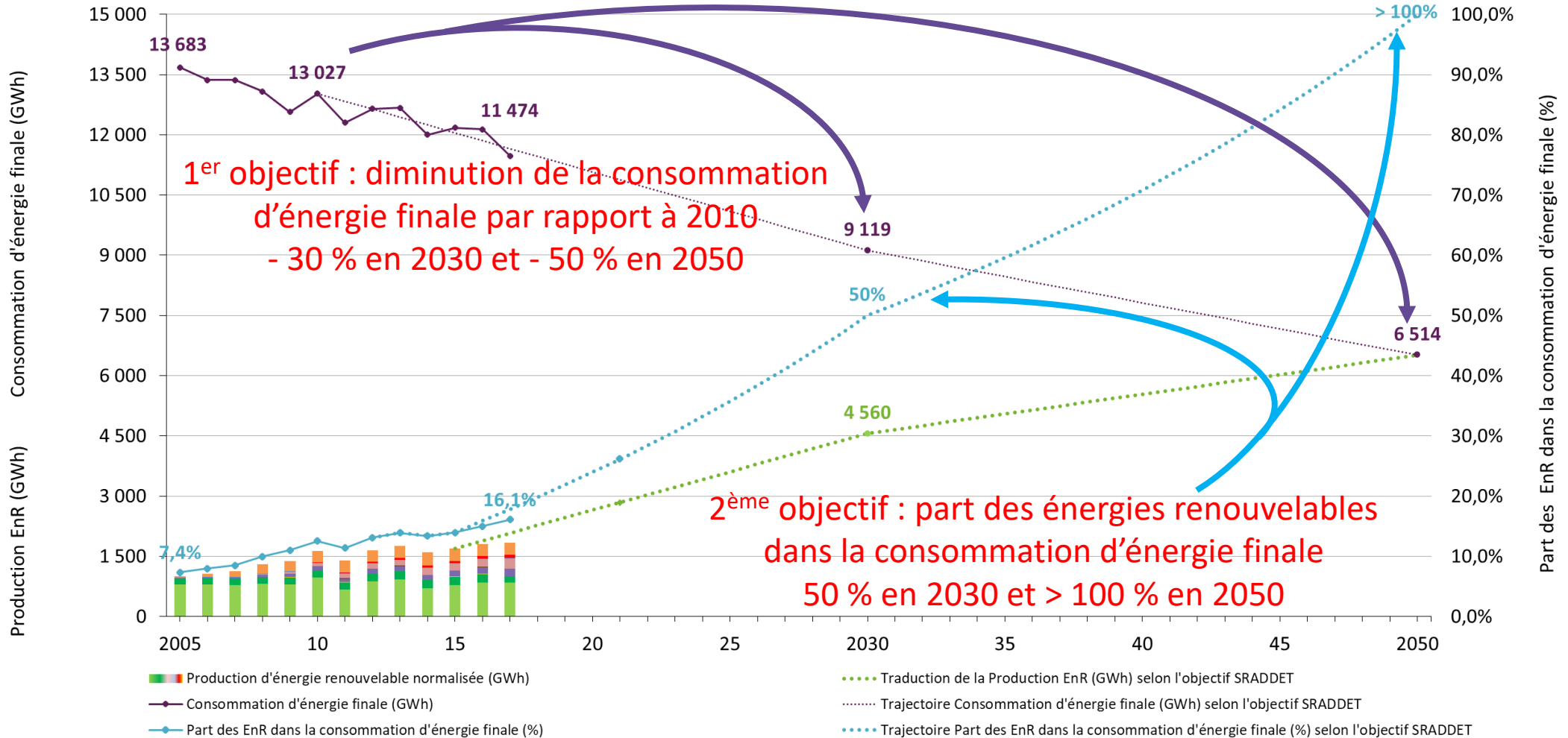
- 17 centrales
- Environ 4,6 MW de puissance en service



Trajectoires régionales 2015 – 2050 établies à partir des objectifs du SRADET



Trajectoires départementales 2015 - 2050 établies à partir des objectifs du SRADDET



MERCI DE VOTRE ATTENTION

Hervé PHILIPPOT, Directeur adjoint, Coordinateur de l'OREGES - philippot.h[[@](mailto:info@arec-na.com)]arec-na.com

Toutes les publications de l'AREC sont disponibles en ligne
sur www.arec-nouvelleaquitaine.com ou sur demande à info@arec-na.com



60 rue Jean-Jaurès
CS 90452

86011 Poitiers Cedex

05 49 30 31 57

info@arec-na.com

www.arec-nouvelleaquitaine.com

[@AREC_NA](https://twitter.com/AREC_NA)